

RÉSUMÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE AMÉLIORÉ

La mpox en Ontario : du 1^{er} janvier au 31 août 2026

Mise à jour : Septembre 2026

Introduction

En 2022, la propagation à l'échelle mondiale du clade IIb du virus de l'orthopoxvirose simienne (mpox) a entraîné des éclosons dans des pays où cette maladie n'avait jamais été signalée, y compris le Canada. À la suite de l'introduction du virus en Ontario en mai 2022, il y a eu une importante éclosion où 692 cas ont été dénombrés dans la province, éclosion ayant principalement touché les hommes adultes qui s'identifiaient en tant que gais ou bisexuels, ainsi que ceux ayant indiqué avoir des rapports sexuels avec des hommes. Les principaux facteurs de risque signalés étaient des relations sexuelles avec un nouveau partenaire, un partenaire anonyme ou plusieurs partenaires. Depuis 2022, on observe une transmission continue de la mpox en Ontario, le nombre de cas annuels ayant fluctué entre 2023 et 2025.

En 2023, une nouvelle souche plus grave de la mpox (clade Ib) est apparue en Afrique et, depuis, des cas de clade Ib liés aux voyages ont été détectés dans plusieurs pays à l'extérieur de l'Afrique, dont le Canada. Bien que de tels cas aient été signalés en Ontario, le risque global de transmission du clade Ib dans la province demeure faible¹.

La définition provinciale actuelle de cas de mpox se trouve à l'Annexe 1 du Protocole concernant les maladies infectieuses pour la [variole et autres orthopoxvirus, y compris la mpox](#)² (en anglais). Pour en savoir plus sur cette infection et les cas déclarés entre 2022 et 2024, visiter la [page Web sur l'orthopoxvirose simienne](#)³ de Santé publique Ontario (SPO) et la [page Web sur la mpox](#)⁴ du ministère de la Santé de l'Ontario.

Le présent rapport livre un résumé épidémiologique des cas confirmés de mpox en Ontario. Il présente de l'information tirée du Système de gestion de l'information sur la santé publique de l'Ontario (SIISP) en date du **9 septembre 2026**.

Messages clés

- Entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2026, 39 cas confirmés de mpox ont été signalés en Ontario, un nombre considérablement inférieur à ceux signalés durant la période correspondante en 2024 et en 2025 (soit 190 et 132 cas, respectivement). Des 39 cas signalés jusqu'ici en 2026, 32 (82,1 %) étaient de clade IIb et sept (17,9 %) étaient de clade Ib.
- La mpox continue de toucher principalement les hommes adultes qui s'identifient en tant que gais ou bisexuels, ainsi que ceux ayant indiqué avoir des rapports sexuels avec des hommes. Les facteurs de risque les plus souvent mentionnés sont : avoir des rapports sexuels avec plusieurs partenaires, avec un nouveau partenaire ou de façon anonyme, et avec des personnes de même sexe.

- Parmi les cas de mpox signalés depuis 2023, la majorité (450/551, 81,7 %) étaient non vaccinés ou n'avaient reçu qu'une seule dose du vaccin Imvamune^{MD}. En date du 9 septembre 2026, parmi les 46 146 Ontariennes et Ontariens qui avaient reçu une dose de ce vaccin, seulement 42,0 % avaient reçu leur deuxième dose.
- Les fournisseurs de soins de santé et les bureaux de santé publique (BSP) devraient continuer à recommander que les personnes [admissibles](#)³ reçoivent la série de deux doses du vaccin Imvamune^{MD}. L'administration d'une dose de rappel ou additionnelle n'est pas recommandée.
- Les fournisseurs de soins de santé devraient aussi envisager de faire passer des tests de dépistage de la mpox aux personnes qui présentent des facteurs de risque et des manifestations cliniques compatibles. Les personnes qui ont reçu au moins une dose du vaccin Imvamune^{MD} peuvent tout de même être infectées par le virus, mais pourraient présenter des symptômes cliniques plus légers. Pour en savoir plus, consulter la [feuille d'information sur les tests](#)⁵ (en anglais seulement) de Santé publique Ontario.

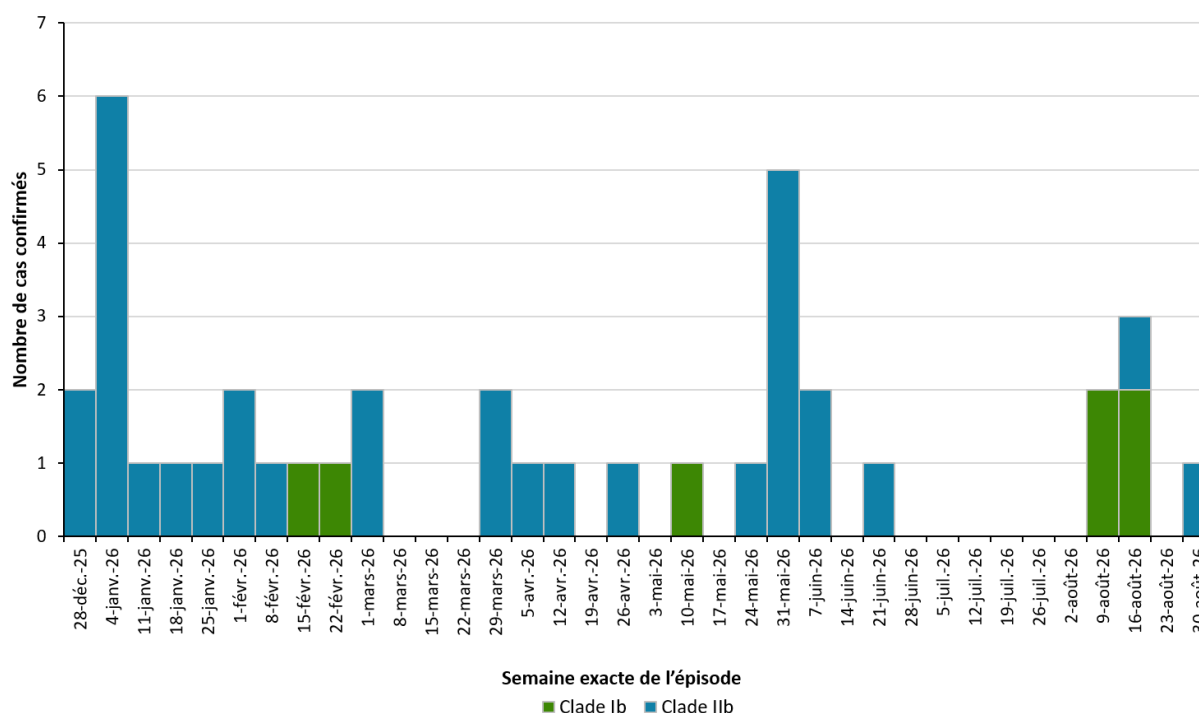
Caractéristiques des cas

Tendances au fil du temps

Entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2026, 39 cas de mpox confirmés en laboratoire ont été signalés en Ontario ([figure 1](#)). Le nombre de cas par semaine est demeuré faible, de zéro à deux cas par semaine ayant été signalés depuis le début janvier, sauf durant les semaines du 31 mai au 6 juin 2026 et du 16 au 22 août 2026, où cinq et trois cas ont été déclarés, respectivement.

En 2024, l'incidence de la mpox a atteint un sommet en juillet (n=53) et en août (n=51). En 2025, le nombre de cas de mpox a culminé en juin (n=35) et en août (n=22), ([figure 2](#)). En août 2026, un total de six cas ont été signalés, comparativement à 51 en août 2024 et à 11 en août 2025.

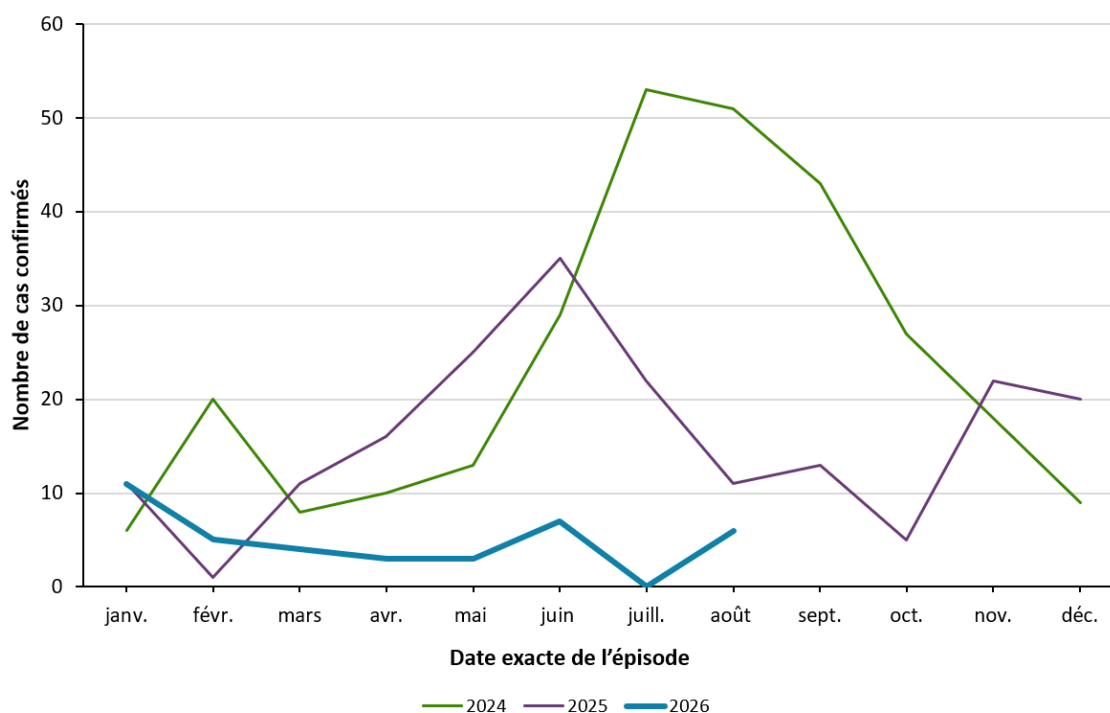
Figure 1 : Cas confirmés de mpox selon la semaine exacte de l'épisode et le clade : Ontario, du 1^{er} janvier au 31 août 2026



Source des données : Système de gestion de l'information sur la santé publique de l'Ontario (SIISP)

Remarque : La semaine exacte de l'épisode est dérivée de la date exacte de l'épisode et indique la date de début de cette semaine. La date exacte de l'épisode est définie dans la section [Mise en garde concernant les données](#). En raison de délais possibles entre l'apparition des symptômes, la communication des résultats des tests en laboratoire et la saisie de données dans le SIISP, le nombre de cas pour les semaines les plus récentes pourrait être incomplet et doit être interprété avec prudence.

Figure 2 : Cas confirmés de mpox selon le mois de la date exacte de l'épisode : Ontario, 2024-2026



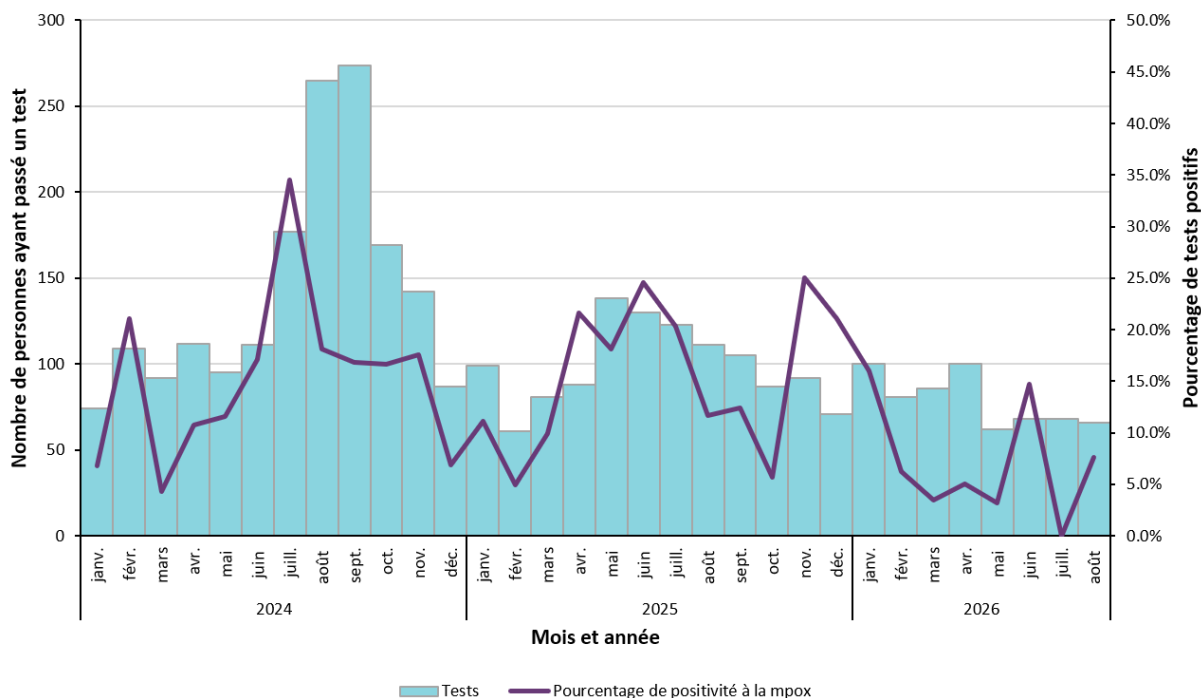
Source des données : SIISP

Remarque : La date exacte de l'épisode est définie dans la section [Mise en garde concernant les données](#). En raison de délais possibles entre l'apparition des symptômes, la communication des résultats des tests en laboratoire et la saisie de données dans le SIISP, le nombre de cas pour le mois le plus récent pourrait être incomplet et doit être interprété avec prudence.

Pourcentage de positivité

Le pourcentage de positivité est la proportion de tous les tests de dépistage du virus effectués au laboratoire de Santé publique Ontario dont le résultat est positif. Le pourcentage de positivité de la mpox a culminé en juillet 2024 (34,5 %), ainsi qu'en juin (24,6 %) et en novembre 2025 (25,0 %) ([figure 3](#)). Durant l'année en cours, le pourcentage de positivité est demeuré sous la barre des 8 % pendant la majorité des mois, des sommets ayant été atteints en janvier (16,0 %) et en juin (14,7 %).

Figure 3 : Nombre de personnes ayant passé un test pour la mpox et pourcentage de positivité selon le mois et l'année : Santé publique Ontario, du 1^{er} janvier au 31 août 2026



Source des données : Système de gestion de l'information du laboratoire de Santé publique Ontario

Remarque : Exclut les personnes dont les résultats des tests sont invalides, indéterminés ou en attente. Le mois a été attribué à l'aide de la date de collecte des échantillons, lorsqu'elle était fournie ou, autrement, de la date d'ouverture de session. Comprend des tests positifs répétés pour neuf personnes; un test répété (positif ou négatif) a été comptabilisé pour une personne lorsque l'intervalle entre les tests était de plus de six semaines. Puisque Santé publique Ontario n'est pas le seul fournisseur de tests de dépistage de la mpox en Ontario, les données peuvent ne pas offrir une représentation complète des personnes ayant fait l'objet d'un test dans la province. Pour plus de détails, voir les [notes techniques](#).

Sexe, âge, statut vaccinal et gravité

De tous les cas de mpox signalés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2026, 37 (94,9 %) étaient de sexe masculin et deux (5,1 %) étaient de sexe féminin. La majorité (71,8 %) des cas étaient âgés entre 20 et 39 ans. Environ la moitié (51,3 %) des cas signalés durant cette période n'avaient reçu aucune dose de vaccin contre la mpox. On a signalé deux hospitalisations, mais aucun décès.

Parmi les 39 cas signalés, 34 (87,2 %) présentaient au moins un facteur de risque. De ceux-ci, 13 (38,2 %) ont indiqué avoir voyagé à l'extérieur de l'Ontario dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes, ce qui porte à croire que dans la majorité des cas, l'infection a été contractée en Ontario (c.-à-d., par transmission locale). Des sept cas de clade Ib identifiés, trois sont liés à des déplacements et quatre ont indiqué ne pas avoir voyagé à l'extérieur du Canada ou de l'Ontario. Des quatre cas localement acquis, deux étaient liés sur le plan épidémiologique en raison d'un contact personnel étroit.

Tableau 1 : Caractéristiques des cas confirmés de mpox : Ontario, du 1^{er} janvier au 31 août 2026

Caractéristiques des cas	Du 1 ^{er} janvier au 31 août 2026 n (%)
Sexe*	
Homme	37 (94,9)
Femme	2 (5,1)
Inconnu	0 (0,0)
Groupe d'âge	
< 20 ans	1 (2,6)
20 à 29 ans	8 (20,5)
30 à 39 ans	20 (51,3)
40 à 49 ans	7 (17,9)
≥ 50 ans	3 (7,7)
Statut vaccinal	
Non vacciné	20 (51,3)
1 dose d'Imvamune ^{MD*}	9 (23,1)
2 doses d'Imvamune ^{MD*}	10 (25,6)
Clade de mpox	
Clade Ib	7 (17,9)
Clade IIb	32 (82,1)
Gravité	
Hospitalisation	2 (5,1)
Décès	0 (0,0)
Total des cas signalés	39 (100,0)

Sources des données : SIISP et Répertoire numérique des immunisations

*Les catégories « Homme » et « Femme » reflètent l'expérience intime et personnelle qu'a une personne de son genre et ne correspondent pas nécessairement au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Le nombre de cas et des détails peuvent varier en raison des mises à jour faites par les bureaux de santé publique.

Répartition géographique

Des 39 cas confirmés de mpox déclarés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2026, la majorité (28/39; 71,8 %) ont été signalés par le bureau de santé publique de Toronto; les 11 (28,2 %) autres cas ont été signalés par huit autres bureaux de santé publique (BSP) ([tableau 2](#)). Parmi les 29 BSP, 20 (69,0 %) n'ont signalé aucun cas confirmé depuis le 1^{er} janvier 2026 et ne figurent donc pas dans le tableau 2.

Tableau 2 : Cas confirmés de mpox diagnostiqués selon le bureau de santé publique : Ontario, du 1^{er} janvier au 31 août 2026

Bureau de santé publique*	1 ^{er} janvier au 31 août 2026 n (%)
Bureau de santé publique de Toronto	28 (71,8)
Services de santé publique de la ville de Hamilton	2 (5,1)
Bureau de santé Middlesex-London	2 (5,1)
Bureau de santé publique de la région de Peel	2 (5,1)
Santé publique Grand Erie	1 (2,6)
Bureau de santé de la région de Halton	1 (2,6)
Bureau de santé publique du Nord-Ouest	1 (2,6)
Santé publique Sudbury et districts	1 (2,6)
Bureau de santé du comté et du district de Renfrew	1 (2,6)
Total	39 (100,0)

Source des données : SIISP

Notes techniques

Sources des données

- Les données présentées dans le présent rapport se fondent sur les renseignements entrés dans :
 - le Système intégré d'information sur la santé publique du ministère de la Santé de l'Ontario en date du **9 septembre 2026**.
 - le Système de gestion de l'information du laboratoire de Santé publique Ontario en date du **8 septembre 2026**.
 - le Répertoire numérique des immunisations en date du **9 septembre 2026**.
- Le SIISP est un système dynamique de déclaration des maladies qui permet de mettre à jour sur une base continue les données saisies précédemment. Par conséquent, les données extraites du SIISP constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer de celles des rapports précédents ou ultérieurs.

Mise en garde concernant les données

- Les données ne représentent que les cas confirmés de mpox signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le SIISP. Par conséquent, tous les nombres comporteront des degrés divers de sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie et les comportements liés à l'obtention de soins médicaux qui peuvent dépendre de la gravité de la maladie, des pratiques cliniques, des modifications apportées aux tests de laboratoire et des comportements en lien avec le signalement.
- Seuls les cas de mpox correspondant à la classification des cas confirmés selon les [définitions de cas sous surveillance du ministère de la Santé de l'Ontario](#)² (en anglais) sont inclus dans le nombre de cas déclarés.
- Les cas de mpox sont déclarés selon la date d'épisode, qui est la date estimée de l'apparition de la maladie pour un cas donné. Pour déterminer cette date, le SIISP utilise la hiérarchie suivante : Date d'apparition > Date de prélèvement de l'échantillon > Date de l'analyse en laboratoire > Date de déclaration.
 - Par exemple, si une date d'apparition est indiquée, elle devient la date d'épisode. Autrement, on utilise la prochaine date dans la hiérarchie (c.-à-d., la date de prélèvement de l'échantillon), et ainsi de suite.
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur le bureau de santé qui a fait le diagnostic (BSD). S'entend du BSD le bureau de santé publique du territoire où résidait la personne au moment de l'apparition ou de la déclaration de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition.
- Le 1^{er} janvier 2025, un certain nombre de bureaux de santé publique ont fusionné :
 - le bureau de santé du comté de Brant et le bureau de santé de Haldimand-Norfolk ont fusionné pour devenir Santé publique Grand Erie;
 - le bureau de santé des comtés de Hastings et Prince Edward, le bureau de santé de Kingston, Frontenac et Lennox et Addington, et le bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark ont fusionné pour devenir le bureau de santé du Sud-Est;

- le bureau de santé Porcupine et les Services de santé du Timiskaming ont fusionné pour devenir Santé publique du Nord-Est;
- le bureau de santé du district de Haliburton, Kawartha et Pine Ridge et le bureau de santé de Peterborough ont fusionné pour devenir Santé publique Lakelands.
- Le statut vaccinal des cas de mpox a été déterminé comme suit :
 - Aucun vaccin : N'a reçu aucune dose du vaccin Imvamune^{MD}, ou la date d'épisode se situe dans les 14 jours suivant l'administration de la première dose.
 - 1 dose d'Imvamune^{MD} : La date d'épisode est postérieure de plus de 14 jours à l'administration de la première dose ou se situe dans les 14 jours suivant l'administration de la deuxième dose.
 - 2 doses d'Imvamune^{MD} : La date d'épisode est postérieure de plus de 14 jours à l'administration de la deuxième dose.
- Les cas hospitalisés incluent les cas dont la description du type d'intervention est « Hospitalisation » ou « USI » et dont la date de début d'intervention est identique ou postérieure à la date d'épisode.
- Les décès incluent les cas dont le résultat est « Décès » et le type de décès n'est pas « Maladie transmissible non liée à la cause du décès ».
- Ont été exclus les cas pour lesquels la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, CAS EN DOUBLE-NE PAS UTILISER ou toute autre variation de ces mentions.
- Il peut exister des cas en double parce que des ensembles de données en double n'ont pas été identifiés et exclus, à moins qu'ils aient déjà été résolus à l'échelle locale ou provinciale avant l'extraction des données du SIISP.
- Le nombre de nouvelles personnes ayant passé un test de dépistage de la mpox exclut celles dont les résultats du test sont invalides, indéterminés ou en attente. Pour les personnes ayant plusieurs résultats, la hiérarchie suivante a été utilisée pour assigner un seul résultat : Détecté > Indéterminé > Non détecté > Invalide > En attente. Lorsqu'une personne avait plusieurs résultats au même niveau hiérarchique, on a retenu le premier résultat.
- Les données relatives aux tests incluent les résultats positifs répétés; un test répété (positif ou négatif) a été comptabilisé pour une personne lorsque l'intervalle entre les tests était de plus de six semaines.
- Les données relatives aux hospitalisations et aux décès peuvent être incomplètes pour les cas signalés au cours des semaines les plus récentes et doivent être interprétées avec prudence. Ces renseignements peuvent être mis à jour dans les rapports ultérieurs en fonction de la collecte et de la saisie de données supplémentaires par les bureaux de santé publique.

Références

1. Agence de la santé publique du Canada. Mpox : Prise en charge par la santé publique des cas humains et des contacts qui y sont associés au Canada [En ligne]. Ottawa, ON : Imprimeur du Roi pour le Canada, 2026 [cité le 11 juin 2026]. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/mpox/professionnels-sante/prise-charge-cas-contacts.html>
2. Ontario. Ministère de la Santé. Ontario public health standards: requirements for programs, services and accountability. Infectious disease protocol. Appendix 1: case definitions and disease-specific information. Disease: Smallpox and other Orthopoxviruses including mpox (monkeypox). En vigueur à compter d'avril 2024 [En ligne]. Toronto, ON: Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [cité le 6 mai 2026]. Disponible à : <https://www.ontario.ca/files/2024-04/moh-ohps-smallpox-en-2024-04-01.pdf>
3. Agence ontarienne de protection et de protection de la santé (Santé publique Ontario). Orthopoxvirose simienne. Toronto, ON : 2024 [cité le 6 mai 2026]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/Diseases-and-Conditions/Infectious-Diseases/Vector-Borne-Zoonotic-Diseases/Mpox>
4. Ontario. Ministère de la Santé. Mpox (variole du singe). En vigueur à compter de février 2023 [En ligne]. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [cité le 6 mai. 2026]. Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/page/mpox-variole-du-singe>
5. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Monkeypox Virus. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [cité le 6 mai 2025]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/Laboratory-Services/Test-Information-Index/Monkeypox-Virus>

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). La mpox en Ontario : du 1^{er} janvier au 31 août 2026, Toronto, ON, Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement sous réserve d'une mention appropriée de SPO. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de SPO.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.